



DRRH du Rectorat

Académie d'AIX –MARSEILLE

Objet : Nomination d'un principal adjoint

Le Puy Sainte Réparate, le 3 juillet 2014.

Madame, Monsieur,

Lors du Conseil d'Administration du 1^o juillet 2014, nous avons appris que les effectifs 2014/2015 passeront à 475 élèves, avec l'arrivée des nouveaux 6^{ème}, soit 5 classes de 6^{ème}, 5 classes de 5^{ème}, 4 classes de 4^{ème} et 4 classes de 3^{ème}.

Pour rappel, à la rentrée 2013/2014 était prévu initialement 290 élèves, mais une ouverture de classe de 4^{ème} avait dû être faite en raison d'un effectif réel de 349 élèves scolarisés.

L'augmentation des effectifs du collège Louis Philibert était prévue et c'est avec étonnement que nous avons constaté l'absence de nomination d'un principal adjoint, poste non budgétisé à ce jour.

Nous parents d'élèves, fédérés au sein de la FCPE, nous ne pouvons pas tolérer cette situation où, aux difficultés budgétaires s'ajoutent des difficultés de fonctionnement administratif de l'établissement, un principal adjoint devant être nommé dès 400 élèves scolarisés.

Nous exerçons notre droit d'alerte et de vigilance et demandons la régularisation de cette situation avec la nomination d'un principal adjoint pour la rentrée 2014/2015.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Le bureau FCPE

Copie : M. Jacky GERARD, Conseiller Général
M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Conseiller Général
Mme Jeanine ECOCHARD, Vice-présidente du Conseil Général
M. Patrick GUICHARD, IA-DASEN
M. Jean –David CIOT, Député Maire du Puy Sainte Réparate
Mme Martine CESARI, Maire de Sainte Estève Janson
M. Jean –Pierre SERRUS, maire de la Roque d'Anthéron
M. Marc BOUVART, principal collège Louis Philibert
Mme Isabelle Fiorito, FCPE 13